

### **Pourquoi mesurer les capacités ?**

La méthodologie d'autoévaluation des capacités nationales vise à aider les pays à identifier leurs points forts et leurs points faibles relatifs, les priorités en termes de renforcement des capacités, ainsi que leurs progrès dans le temps et par rapport à d'autres pays ; à cibler le soutien de manière à en optimiser les résultats ; ainsi qu'à évaluer l'impact de l'aide des donateurs.

### **Comment les capacités sont-elles mesurées ?**

Les capacités sont mesurées à l'aide d'une méthodologie définie objectivement, afin de faciliter la comparaison entre pays et dans le temps. Les pays actualisent leurs scores tous les 6 mois, en consultation avec DFI. Les scores convenus sont évalués par rapport à des « points de départ » (le moment où le soutien a commencé) et des « objectifs » (scores anticipés qu'un pays espère atteindre grâce à l'aide).

### **Que mesure-t-on ?**

Tous les domaines couverts par l'assistance du PRC CPE sont évalués en détail

I. Capacités à satisfaire aux normes et codes internationaux

II. Plan d'action politique lié aux CPE

III. Cadre juridique et institutionnel

IV. Gestion, supervision et environnement de travail

V. Acceptation des données, de l'analyse et des politiques

VI. Disponibilité d'une équipe formée pour suivre et gérer les CPE

VII. Ressources humaines

VIII. Conduite d'enquêtes

IX. Mécanismes de notification hors enquêtes

X. Enregistrement et compilation

XI. Analyse de l'APE et analyse macroéconomique

XII. Analyse des perceptions des investisseurs et de la RSE

XIII. Priorité et engagement politiques

XIV. Transparence, évaluation et contrôle

**Documentation et téléchargements**

Merci de [contacter DFI](#) pour tout autre renseignement.